

Document:-  
**A/CN.4/SR.895**

**Compte rendu analytique de la 895e séance**

sujet:  
**Autre sujets**

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-  
**1967, vol. I**

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International  
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

**COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL**  
**COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION**

*Tenue à Genève du 8 mai au 14 juillet 1967*

---

**895° SÉANCE**

*Lundi 8 mai 1967, à 15 h 15*

*Président : M. Mustafa Kamil YASSEEN*

*puis : Sir Humphrey WALDOCK*

*Présents : M. Ago, M. Albónico, M. Bartoš, M. Bedjaoui, M. Castañeda, M. Castrén, M. El-Erian, M. Eustathiades, M. Ignacio-Pinto, M. Kearney, M. Ouchakov, M. Ramangasoavina, M. Reuter, M. Tammes, M. Tsuruoka, M. Ustor.*

**Ouverture de la session**

**Hommage à la mémoire de M. Radhabinod Pal**

1. Le PRÉSIDENT, après avoir déclaré ouverte la dix-neuvième session de la Commission du droit international, rappelle que, depuis la dernière session, la Commission a perdu un membre éminent, M. Pal, qui laisse le souvenir d'un humaniste, d'un savant et d'un juge. Au nom de la Commission, le Président a déjà adressé un message de condoléances à la famille de M. Pal.

*Les membres de la Commission observent une minute de silence en hommage à la mémoire de M. Pal.*

2. Le PRÉSIDENT tient aussi à rappeler ce que la Commission doit à ses anciens membres non réélus. M. Verdross a adressé au Président, à l'occasion de la présente session, une lettre émouvante, dans laquelle il formule des vœux pour le travail futur de la Commission ; le texte de cette lettre a été distribué.

3. Le Président souhaite la bienvenue aussi bien aux anciens qu'aux nouveaux membres de la Commission et se déclare persuadé qu'ils poursuivront leur tâche dans l'esprit de coopération et de compréhension mutuelle qui a permis à la Commission de faire œuvre si utile.

4. Il déclare qu'il a représenté la Commission à la vingt et unième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle il a pu se rendre compte que l'œuvre de la Commission était hautement appréciée. L'Assemblée générale a approuvé en particulier le projet sur le droit

des traités et a décidé de convoquer une conférence de plénipotentiaires appelée à faire de ce projet une partie du droit international positif.

5. Ayant aussi représenté la Commission en tant qu'observateur aux dernières sessions du Comité juridique consultatif africano-asiatique et du Comité européen de coopération juridique, le Président a été confirmé dans sa conviction qu'il importe de resserrer encore les liens de la Commission avec les organes internationaux qui s'occupent de questions relevant de sa compétence.

6. Après avoir exprimé les regrets causés par le départ de l'ancien Directeur de la Division de codification et Secrétaire de la Commission, M. Baguinian, le Président souhaite la bienvenue à son successeur, M. Movtchane.

7. M. WATTLES, Secrétaire adjoint de la Commission, donne lecture de divers messages reçus de membres absents. M. Amado, à son grand regret, est dans l'impossibilité d'assister à la session. M. Nagendra Singh annonce son arrivée pour le 22 mai. M. Ruda compte venir dès que la session extraordinaire de l'Assemblée générale sera terminée. M. Rosenne espère pouvoir participer aux travaux de la Commission à partir du 17 mai.

**Élection des membres du Bureau**

8. Le PRÉSIDENT invite les membres de la Commission à proposer des candidats à la présidence.

9. M. AGO propose d'élire Sir Humphrey Waldock, qui a consacré tant de lui-même à la préparation du projet sur le droit des traités et sans qui la Commission n'aurait certainement pas pu présenter un projet d'une telle envergure. La probité intellectuelle et l'abnégation de Sir Humphrey seront encore des plus utiles, à la présidence, pour cette étape délicate qu'est toujours une première session de la Commission dans une composition partiellement renouvelée.

10. M. BARTOŠ appuie cette proposition et souligne que Sir Humphrey, tout en ayant des opinions bien définies, a toujours su réexaminer ces opinions pour chercher la voie de la conciliation et servir le progrès du droit international.

11. M. CASTRÉN appuie aussi très chaleureusement cette proposition.

*A l'unanimité, Sir Humphrey Waldock est élu Président.*

12. M. YASSEEN tient à joindre sa voix à ceux qui ont rendu hommage à Sir Humphrey Waldock et se réjouit de lui céder la présidence.

*Sir Humphrey Waldock prend place au fauteuil présidentiel.*

13. Le PRÉSIDENT, après avoir remercié la Commission de l'avoir élu et les membres qui ont proposé sa candidature des paroles aimables qu'ils ont prononcées, déclare qu'il tient tout d'abord à rendre hommage au Président sortant pour la façon magistrale dont il a dirigé les débats de la Commission pendant la dix-huitième session, ce qui a permis à celle-ci d'achever avec succès les travaux sur le droit des traités auxquels elle a consacré cinq années d'efforts.

14. L'expérience de ces cinq dernières années, pendant lesquelles la Commission a examiné la question si difficile du droit des traités, a été pour lui riche en enseignements. La Commission est un lieu de rencontre où l'on apprend beaucoup; des idées jadis considérées comme inattaquables sur le plan théorique finissent par paraître beaucoup moins sûres et solides lorsqu'elles sont exposées à la lumière de la critique et sont débattues dans l'atmosphère toujours cordiale qui est celle de la Commission. Sir Humphrey s'efforcera, en qualité de Président, de rester fidèle à la tradition de coopération amicale qui a toujours régné au sein de la Commission.

15. M. PALTHEY, Directeur général adjoint de l'Office des Nations Unies à Genève, accueille la Commission au nom du Secrétaire général et du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. Il félicite le Président de son élection et s'associe aux éloges qui lui ont été adressés; il rend hommage également au Président sortant pour la part importante qu'il a prise à l'œuvre de la dix-huitième session.

16. Depuis sa création, la Commission du droit international travaille dans le silence, dans une atmosphère de coopération amicale et dans un véritable esprit international; son œuvre peut paraître lente au monde impatient d'aujourd'hui mais elle n'en est pas moins créatrice puisqu'elle établit les fondements de bonnes relations internationales. Le projet sur le droit des traités fera l'an prochain l'objet d'une grande conférence qui marquera une nouvelle étape dans cette voie.

17. Parmi les nouveaux sujets dont la Commission va s'occuper figure celui des rapports entre les Etats et les organisations intergouvernementales, qui intéresse particulièrement les Nations Unies.

18. L'Office des Nations Unies à Genève organisera cette année encore, pendant la session de la Commission, un séminaire de droit international dont M. Palthey souhaite qu'il remporte autant de succès que les précédents; il est sûr de pouvoir compter pour cela sur la collaboration bienveillante de tous les membres de la Commission. Il est important que l'œuvre de la Commission soit connue dans le monde, et ces séminaires sont un moyen de la faire connaître.

19. Le PRÉSIDENT remercie le Directeur général adjoint de l'Office des Nations Unies à Genève des aimables paroles de bienvenue qu'il vient de prononcer. Le fait que l'Office soit attentif aux besoins de la Commission est un élément très important du succès de ses travaux, et le Président est persuadé que la Commission peut compter sur la coopération du Directeur général adjoint, de même que le Directeur général adjoint peut compter sur la coopération des membres de la Commission aux travaux du Séminaire du droit international.

20. Comme c'est la première fois que M. Amado ne sera pas en mesure d'assister à une session de la Commission, le Président propose de lui envoyer un message au nom de tous les membres de la Commission lui disant le regret qu'ils éprouvent de son absence et lui transmettant les souhaits les plus chaleureux de prompt rétablissement.

*Il en est ainsi décidé.*

21. Le PRÉSIDENT invite les membres de la Commission à présenter des candidatures aux fonctions de premier vice-président.

22. M. CASTAÑEDA propose d'élire M. Ruda.

23. M. EL-ERIAN appuie cette proposition.

24. M. YASSEEN appuie également cette proposition.

*A l'unanimité, M. Ruda est élu premier Vice-Président.*

25. Le PRÉSIDENT invite les membres de la Commission à présenter des candidatures aux fonctions de deuxième vice-président.

26. M. BARTOŠ propose d'élire M. Ustor.

27. M. REUTER appuie cette proposition.

28. M. TSURUOKA et M. EUSTATHIADES appuient également cette proposition.

*A l'unanimité, M. Ustor est élu deuxième Vice-Président.*

29. M. USTOR remercie les membres de la Commission de l'avoir élu à ce poste élevé. C'est un très grand honneur pour un spécialiste du droit international que d'appartenir à la Commission et, plus encore, pour un de ses nouveaux membres, d'être élu à ces hautes fonctions.

30. Le PRÉSIDENT invite les membres de la Commission à présenter des candidatures aux fonctions de rapporteur.

31. M. TSURUOKA propose d'élire M. El-Erian.

32. M. AGO appuie cette proposition.

33. M. BARTOŠ, M. YASSEEN et M. USTOR appuient également cette proposition.

*A l'unanimité, M. El-Erian est élu Rapporteur.*

34. M. EL-ERIAN remercie la Commission de l'avoir élu.

### Organisation des travaux

35. Le PRÉSIDENT invite M. Movtchane à prendre la parole au sujet de l'organisation des futurs travaux de la Commission.

36. M. MOVTCHANE (Secrétaire de la Commission) dit combien il apprécie l'honneur d'avoir été nommé Secrétaire et rappelle que les décisions de la Commission touchant l'organisation de ses travaux futurs permettront au Secrétariat de prévoir et de préparer plus efficacement les travaux de chaque session. Le Secrétariat a élaboré un court document de travail (A/CN.4/L.119) pour faciliter l'examen de cette question par la Commission.

37. La Commission se souvient sans doute qu'il avait été initialement prévu que la première session de la Conférence sur le droit des traités se tiendrait au début de l'année 1968 ; mais cela s'est révélé impossible tant pour l'Autriche, pays hôte, que pour l'Organisation des Nations Unies et les dates envisagées maintenant sont celles du 26 mars au 24 mai 1968. Si ces dates étaient retenues, l'ouverture de la session de 1968 de la Commission devrait probablement être reportée au 27 mai, et la session ne se terminerait qu'aux environs du 2 août.

38. M. BARTOŠ, parlant en qualité de Rapporteur spécial pour la question des missions spéciales, dit qu'il s'est trouvé dans une situation assez difficile. En effet, les gouvernements avaient été invités à adresser leurs observations au Secrétariat pour le 1<sup>er</sup> mars. C'est sur la base des observations reçues à cette date que M. Bartoš a rédigé son quatrième rapport (A/CN.4/194 et additifs). Or, d'autres observations sont parvenues après la date fixée et il a dû compléter ce rapport par des suppléments qui sont en cours de reproduction et de traduction.

39. Le PRÉSIDENT exprime l'espoir que la Commission pourra achever ses travaux sur la question des missions spéciales à sa présente session et qu'elle va adopter un programme de travail qui lui permette d'entamer l'examen de cette question le plus tôt possible.

La séance est levée à 16 h 35.

### 896<sup>e</sup> SÉANCE

Mardi 9 mai 1967, à 10 h 15

Président : Sir Humphrey WALDOCK

Présents : M. Ago, M. Albónico, M. Bartoš, M. Bedjaoui, M. Castañeda, M. Castrén, M. Eustathiades, M. Ignacio-Pinto, M. Kearney, M. Ouchakov, M. Ramangasoavina, M. Reuter, M. Tammes, M. Tsuruoka, M. Ustor, M. Yasseen.

### Adoption de l'ordre du jour (A/CN.4/192)

1. Le PRÉSIDENT déclare qu'avant d'inviter la Commission à adopter l'ordre du jour provisoire (A/CN.4/192) il tient à souhaiter la bienvenue à M. Caicedo

Castilla, observateur du Comité juridique interaméricain, et à M. Golsong, observateur du Comité européen de coopération juridique. La Commission a reçu une communication de M. Rizvi, observateur désigné par le Comité juridique consultatif africano-asiatique, qui se propose de participer aux débats de la Commission à partir du 26 juin et jusqu'à la fin de la session, à moins que la Commission ne préfère qu'il vienne plus tôt.

2. M. Lachs, ancien membre de la Commission, maintenant juge à la Cour internationale de Justice, a envoyé un télégramme dans lequel il forme tous ses vœux de succès pour les travaux de la session.

3. Le Président propose que, conformément à sa procédure habituelle, la Commission adopte l'ordre du jour provisoire (A/CN.4/192) sans préjuger de l'ordre dans lequel elle en traitera les différents points.

*Il en est ainsi décidé.*

### Organisation des travaux

*(reprise du débat de la séance précédente)*

4. Le PRÉSIDENT déclare que la Commission s'efforcera sans doute d'achever à la présente session ses travaux sur la question inscrite au point 1 de l'ordre du jour (Missions spéciales) et d'aborder l'examen du point 2 (Relations entre les Etats et les organisations intergouvernementales). En ce qui concerne le point 3 (Responsabilité des Etats), il croit savoir que le Rapporteur spécial a l'intention de soumettre un rapport préliminaire afin d'obtenir confirmation des directives générales de la Commission sur la manière de traiter le sujet. Le point 4 (Succession d'Etats et de gouvernements) a fait l'objet de quelques travaux préliminaires, mais comme M. Lachs, Rapporteur spécial chargé de cette question, n'est plus membre de la Commission, il faudra nommer un nouveau rapporteur spécial. La Commission abordera le point 5 (Coopération avec d'autres organismes) en cours de session, au moment le plus opportun pour les observateurs envoyés par les divers organismes avec lesquels la Commission coopère. La Commission voudra sans doute renvoyer l'examen du point 6 (Organisation des travaux futurs) à la seconde moitié de la session, afin de donner aux membres le temps de réfléchir et de procéder à des discussions officieuses. Le document de travail préparé par le Secrétariat (A/CN.4/L.119), ainsi que le rapport établi par la Sixième Commission lors de la vingt et unième session de l'Assemblée générale<sup>1</sup>, qui expose les vues exprimées à la Sixième Commission sur les travaux effectués par la Commission dans le passé et sur l'organisation des travaux futurs, sont tous deux des documents très utiles.

5. En ce qui concerne les missions spéciales, le Rapporteur spécial a préparé deux nouveaux additifs (A/CN.4/194/Add.3 et 4) à son quatrième rapport ; ces nouveaux documents contiennent les observations et les propositions formulées par le Rapporteur spécial à la suite des nouvelles observations reçues des gouvernements alors que la préparation de la partie principale

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, point 84 de l'ordre du jour, document A/6516.